

NOTRE RETRAITE, C'EST NOTRE AFFAIRE A TOUS

Les retraités d'aujourd'hui perçoivent une retraite grâce aux salariés d'aujourd'hui : c'est le principe de la répartition. Harmoniser, équilibrer, uniformiser... les termes utilisés par Macron-Philippe-Delevoye pour la nouvelle réforme visent à rassurer les esprits en donnant un caractère positif à la réforme. La réalité, c'est que l'affaire est tellement énorme qu'il y a besoin de camoufler et de mentir encore plus que d'habitude ! C'est pour cela qu'ils veulent prendre le temps, disent-ils. Edouard Philippe prétend dans un discours que la réforme maintiendra le principe de la répartition. Mensonge supplémentaire. La répartition dans nos régimes de retraite implique une solidarité entre actifs et retraités sur la base d'une cotisation qui constitue un salaire différé. La répartition selon Macron-Philippe, c'est le partage de la misère fondé sur des minima sociaux.

C'est pourquoi, nous nous prononçons :

- Pour le retrait du projet Macron-Delevoye.
- Contre la réforme du système universel de la retraite par points.
- Pour dire : ne touchez pas à la CNRACL.
- Pour des retraites par répartition, à taux plein, sans avoir besoin de recourir à des complémentaires.

LA CGT REVENDIQUE :

- **Un départ à taux plein à 60 ans, avec un niveau de pension d'au moins 75 % du salaire d'activité, pour une carrière complète avec le maintien du calcul sur les 6 derniers mois.**
- **Pour les agents exposés à la pénibilité ou à la dangerosité, départ anticipé à 55 ans dans le cadre du service actif et possibilité de départ à 50 ans pour certains corps ou cadres d'emploi. Même possibilité de départ anticipé pour les salariés du privé exposés à la pénibilité.**
- **L'ensemble des agents des cadres d'emplois exposés à la pénibilité et à la dangerosité doivent bénéficier d'un trimestre de bonification et de départ anticipé par année d'exposition.**

- **Élever le minimum de pension au niveau du SMIC pour une carrière complète.**
- **Indexer les pensions sur l'évolution des salaires et non sur celle des prix.**
- **Une politique volontariste d'égalité salariale femmes/hommes, abondant la retraite des femmes et améliorant les ressources des régimes.**
- **-Rétablissement de la bonification d'un an par enfant pour les femmes, qui compte pour le calcul de la pension.**
- **Suppression de la décote, qui ne permet pas aux agent.e.s de choisir réellement leur date de départ en retraite.**
- **Aménagement des fins de carrière, par le rétablissement d'un dispositif de cessation progressive d'activité, permettant un travail à temps partiel avec compensation salariale et complément de l'acquisition des droits à retraite.**
- **Un financement solidaire et pérenne de notre système protection sociale par :**
 - le plein emploi, notamment celui des jeunes et des femmes, et le renforcement des effectifs de fonctionnaires, notamment par une mesure immédiate de titularisations des agents non titulaires
 - la hausse générale des salaires et la revalorisation du point d'indice
 - la taxation du capital et la lutte contre la fraude fiscale
 - une réforme fiscale d'ampleur permettant un financement solidaire et pérenne des missions de service public, nécessaires au développement du marché du travail.

LA CGT EST FIÈRE, AVEC LA MOBILISATION DU PLUS GRAND NOMBRE, D'AVOIR CONQUIS DE GRANDES AVANCÉES SOCIALES POUR LES TRAVAILLEURS. ELLE EN EST LE REMPART ET LA GARANTE LA PLUS DÉTERMINÉE. VOTEZ FORT CGT LE 6 DÉCEMBRE !

JEUDI 6 DÉCEMBRE 2018

Un seul tour de scrutin, chaque voix compte !

FIÈRE-S
DE TRAVAILLER POUR LE
SERVICE PUBLIC !